

La carte géologique interprétative

La carte géologique interprétative est un des documents finaux. Elle résulte de l'extrapolation et de l'interprétation de la minute de terrain.

La carte géologique est construite à partir de levés de terrains peu denses. Elle est obtenue par mise en relation de points, par extrapolation raisonnée du non-vu. Le passage de la minute de terrain (voir la page concernant la [minute de terrain](#)) à la carte géologique est une reconstruction intellectuelle à partir d'informations incomplètes. Transformer une minute en une carte, c'est donc transformer quelques nuages de points de répartition hétérogène, en une surface continue. Lever une carte forme à l'observation. Le géologue cartographe va compléter ses levés et les organiser en s'appuyant sur les connaissances géologiques admises par la communauté. Sans lui, il n'y a pas de carte, il n'y a que des informations éparées, partielles et partiales.

Cependant, la carte produite par l'élève diffère de celle, officielle, publiée par le BRGM (Bureau des Ressources Géologiques et Minières) en plusieurs points (cf figures 1 et 2):

- les élèves ne cartographient pas les formations superficielles (éboulis, alluvions, formations glaciaires). Ils doivent interpréter, extrapoler depuis les affleurements observés;
- les élèves travaillent à l'échelle de la formation et non pas de l'étage. C'est à dire qu'il ne différencie pas les différents faciès d'une formation.

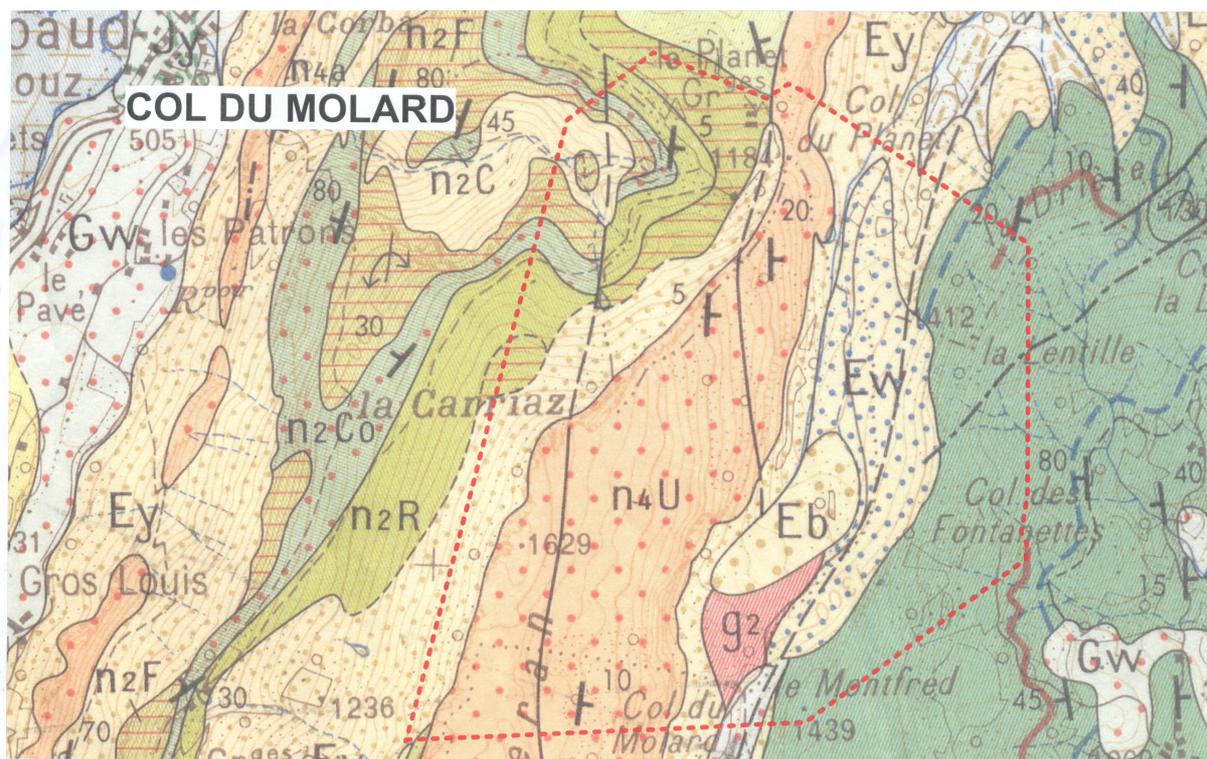


fig 1 : Carte géologique éditée par le BRGM parcelle du col du Molard

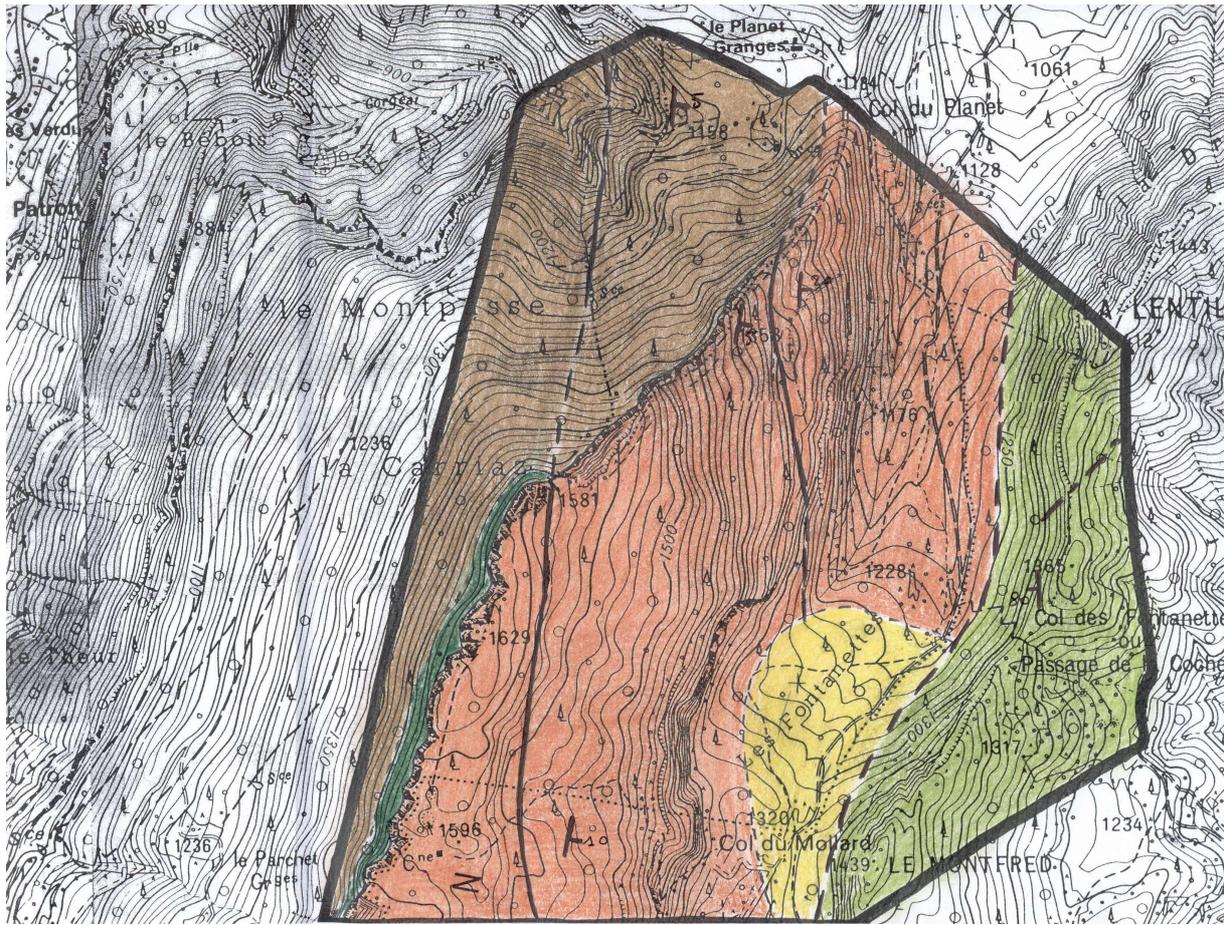


fig 2 : Carte réalisée par un élève sur la parcelle du col du Molard

Méthode des horizontales

La méthode des horizontales est un bon moyen pour vérifier l'exactitude du tracé du contour géologique. 2 éléments indispensables sont à connaître : l'orientation de la couche et l'altitude d'un affleurement. A partir de cela, on trace une première droite passant par cet affleurement et parallèle à la direction mesurée sur le terrain. On obtient alors la parallèle correspondant à l'altitude de l'affleurement. On trace ensuite les autres droites en respectant l'échelle de la carte (équidistance de 1cm pour 100m sur la carte est au 10 000^{ème}).

La figure 3 est un exemple d'utilisation de cette méthode. L'affleurement se trouve au point A à une altitude de 600m et la couche est orientée est-ouest comme l'indique le pendage en haut à gauche. Le tracé bleu correspond au tracé de l'élève et le tracé rouge a été effectué grâce à la méthode des horizontales.

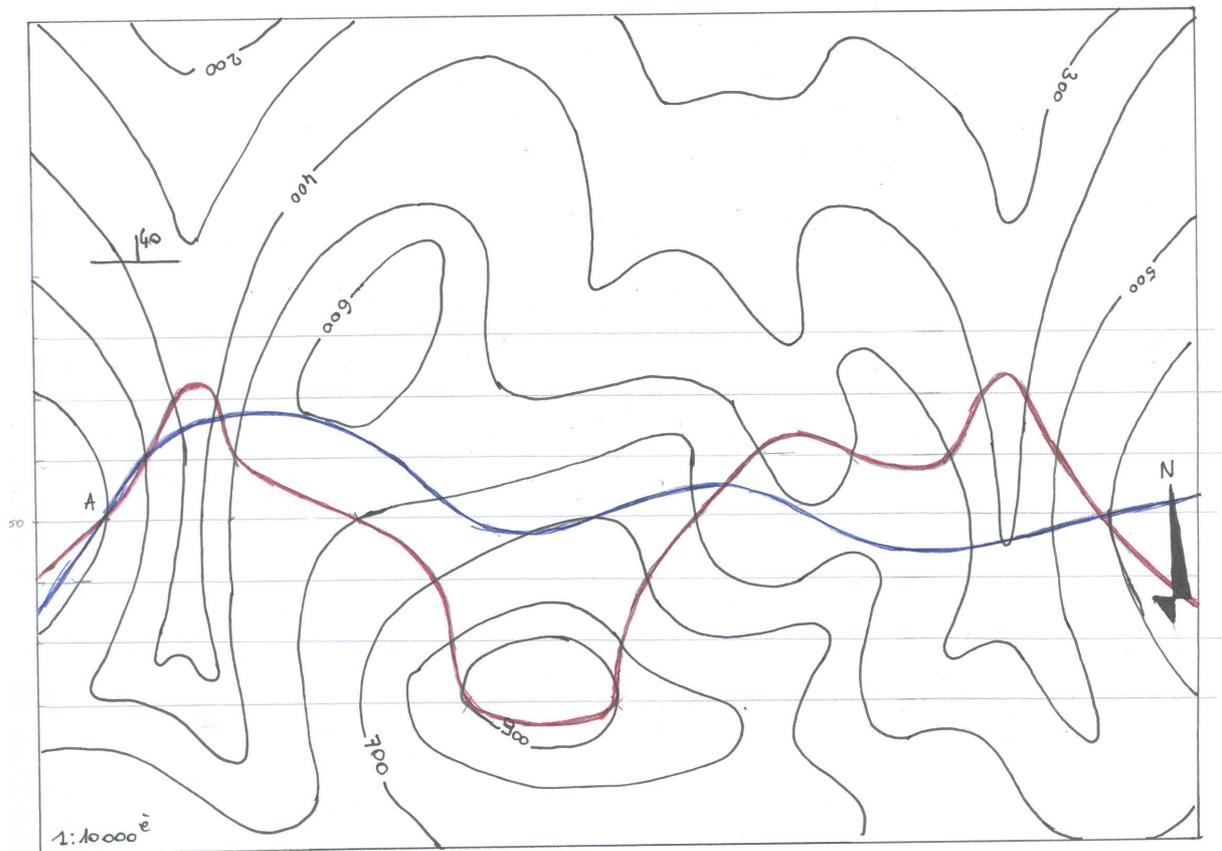


fig 3 : Utilisation de la méthode des horizontales